

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

12 Mars 2025
Mercredi

15h à 20h * Accueil des participants
19h * Comité de course

→ Forum Joseph Fontanet
Centre sportif Le Board

13 Mars 2025
Jeudi

7h à 8h * Accueil des participants

8h * Ouverture des remontées mécaniques -
récupération des dossards au pied des stades

9h15 * Slalom géant de qualification en 2 manches
U14 - U12 garçons et filles et U10 garçons

* Skiercross
U14 - U12 - U10 garçons et filles pré-qualifiés.es

8h30 à 14h * Épreuve de saut à ski U14 - U 12 - U10 garçons et filles

15h à 20h * Accueil des participants
17h à 18h30 * Rencontre avec les champions
19h * Comité de course

→ Forum Joseph Fontanet

→ Stade 1 - Yannick Richard
→ Stades 2 & 3 - Adrien Théaux
→ Stade 4 - Chloé Trespeuch
→ Stade 5 - Jean-Fred Chapuis

→ Forum Joseph Fontanet
→ Auditorium - Le Board
→ Auditorium - Le Board

14 Mars 2025
Vendredi

7h à 8h * Accueil des participants

8h * Ouverture des remontées mécaniques -
récupération des dossards au pied des stades

9h15 * Finales slalom géant en 2 manches
U14 - U12 - U 10 garçons et filles qualifiés.es

* Skiercross
U14 - U12 garçons et filles - U10 garçons non qualifiés.es

8h30 à 12h15 * Épreuve de saut à ski U14 - U 12 - U10 garçons et filles

16h45 * Défilé des ESF - départ village des partenaires

17h30 * Remise des prix et proclamation des résultats

→ Forum Joseph Fontanet

→ Stade 1 - Yannick Richard
→ Stades 2 & 3 - Adrien Théaux
→ Stade 4 - Chloé Trespeuch
→ Stade 5 - Jean-Fred Chapuis

→ Arena - Le Board

15 Mars 2025
Samedi

8h * Ouverture des remontées mécaniques -
récupération des dossards au pied des stades

9h * Coupe ESF - slalom géant 1 manche
garçons et filles non qualifiés.es

8h15 * Finales slalom parallèle
U14-U12-U10 garçons et filles qualifiés.es

13h * Remise des prix et proclamation des résultats

→ Stade 1 - Yannick Richard
→ Stade 3 - Adrien Théaux
→ Stade 4 - Chloé Trespeuch
→ Stade 2 - Adrien Théaux

→ Podium - village partenaires

44^e

ÉTOILE D'OR

VAL THORENS
DU 13 AU 15 MARS
2025



esf

Visuel de couverture : Agence ginette • © Photos : Agence Zoom, T. Loubere

MTI BESSON
COMMUNICATION

Partenaire majeur

SALOMON

Partenaires

BIODERMA
LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE



Partenaires médias

L'ÉQUIPE

RMC
INFO TALK SPORT

Partenaire institutionnel

LIVE UNITED Val Thorens

Toutes les infos et les résultats sur esf.net. Suivez toute l'actualité **esf** sur nos réseaux sociaux



RÈGLEMENT ÉTOILE D'OR

BUTS

Créer et entretenir une émulation au niveau de la compétition en donnant la possibilité aux jeunes **élèves les plus représentatifs des ESF** répondant aux conditions de participation de se confronter sur le plan national. Permettre aux meilleurs U12 et U14 des esf d'accéder à la finale du SKIOPEN COQ D'OR.

PRINCIPE DE L'ÉPREUVE « ÉTOILE D'OR »

Il s'agit d'une rencontre sur trois journées :

a) 1^{er} jour :

- épreuves de qualification sous la forme d'un slalom géant en 2 manches pour les U14 - U12 garçons et filles + U10 garçons ;
- autres épreuves esf (ex : skiercross, record, saut, autres...) pour les U14 - U12 - U10 garçons et filles pré-qualifiés.es. pour les finales de slalom géant.

b) 2^e jour :

- épreuves finales de slalom géant en 2 manches pour les U14 - U12 - U10 garçons et filles qualifiés.es ;
- autres épreuves esf (ex : skiercross, record, saut, autres...) pour les U14 - U12 - U10 garçons et filles non qualifiés.es.

c) 3^e jour :

- épreuves finales de slalom parallèle pour les U14 - U12 - U10 garçons et filles qualifiés.es ;
- Coupe esf sous la forme d'une manche de slalom géant pour les U14 - U12 - U10 garçons et filles non qualifiés.es.

N.B. : Parmi les inscrits, les 30 meilleurs U14 - U12 filles et garçons, ainsi que les 15 meilleurs U10 garçons par catégories du classement skiopen seront directement qualifiés pour le deuxième jour. Les autres compétiteurs inscrits devront participer à l'épreuve de qualification se déroulant le premier jour.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les concurrents, filles ou garçons, doivent être **élèves des ESF**, être né(e)s en **2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016** et figurer au classement ski open au 26 février 2025 et être en possession au minimum :

- pour les U10 : Flèche de bronze
- pour les U12 (filles) : Flèche de bronze
- pour les U12 (garçons) : Flèche de bronze
- pour les U14 (filles) : Flèche d'argent
- pour les U14 (garçons) : Flèche de vermeil

Les concurrents sélectionnés et inscrits par les ESF en respectant les quotas* fixés par la commission technique du SNMSF doivent également remplir les conditions suivantes :

- habiter effectivement une localité qui ne soit pas reliée directement à un centre de ski par une remontée mécanique,
- ne pas être fille ou fils de moniteur,
- ne pas figurer sur la liste FFS n°525 avec un classement inférieur à :
 - U12 : 250 pts FFS
 - U14: 180 pts FFS
 - ou équivalent à l'étranger
- ne pas être scolarisé dans un établissement se trouvant dans une commune où est implantée une station de ski.

* Quotas 2025 : pour chaque catégorie garçons et filles : 12 enfants maximum par ESF.

Port du casque et d'une dorsale obligatoire.

Exclusion de tout concurrent ne répondant pas à ces critères.

Les parents autorisent, par cette participation, à la fois l'usage des noms et toutes photographies, que ce soit pour une exposition ou une publicité dans les médias, presses, radio, télévision ou à toutes fins promotionnelles.

CATÉGORIES :

- U10 : filles et garçons né(e)s en **2015, 2016**
- U12 : filles et garçons né(e)s en **2013, 2014**
- U14 : filles et garçons né(e)s en **2011, 2012**

PS : la carte d'identité pourra être demandée pour contrôler l'âge

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront effectuées par le directeur ESF via le back-office du site www.esf.net. Clôture des inscriptions **le 28 février 2025**.

NATURE DES ÉPREUVES

1) Épreuve de préqualification : slalom géant en 2 manches (type flèche). Sur chaque manche, les meilleurs participants par catégorie seront retenus pour les épreuves de qualification. Le nombre de qualifiés par catégorie sera fixé par la commission technique du SNMSF lors du comité de course.

2) Autres épreuves ESF : épreuve réservée aux concurrents pré-qualifiés ou non qualifiés pour les finales de slalom géant.

3) Finale slalom géant : slalom géant en 2 manches (type flèche). Sur chaque manche, les meilleurs participants par catégorie seront retenus pour la finale « Étoile d'or ». Le nombre de qualifiés par catégorie sera fixé par la commission technique du SNMSF lors du comité de course.

4) Finale « ÉTOILE D'OR » : slalom parallèle se déroulant en application du règlement FFS particulier à ce genre d'épreuve.

5) Coupe ESF : slalom géant (type flèche) réservée aux concurrents non-qualifiés pour la finale « étoile d'or ».

CLASSEMENT

a) Épreuve de qualification

Il sera établi :

I - un classement individuel par catégorie : U 10 filles , U10 garçons, U12 filles, U12 garçons, U14 filles et U14 garçons ;

II - un classement par ESF toutes catégories confondues.

Le classement ESF se faisant sur le total (exprimé en points) des 2 manches des finales de slalom géant, les coureurs qualifiés à l'issue de la 1^{ère} manche devront participer à la 2^{ème} manche.

On classe les ESF sur la base des 3 premiers concurrents de l'école au classement général toutes catégories confondues.

L'ESF ne peut être classée qu'une seule fois.

Calcul des points :

- le premier marque le plus de points
- le dernier ne marque pas de point

Application de la formule suivante qui attribue des points en fonction du classement réalisé dans sa catégorie :

- Nombre de points obtenus = $100 - \frac{\text{Classement dans sa catégorie} \times 100}{\text{Nombre de classés ou de participants dans sa catégorie}}$

Exemple : dans une catégorie à 30 participants

- le 1^{er} obtient : $100 - \frac{1 \times 100}{30} = 96,66$ points
- le 3^e obtient : $100 - \frac{3 \times 100}{30} = 90$ points
- le dernier obtient : $100 - 100 = 0$ point
- dans une catégorie de 50 participants le 1^{er} obtient : $100 - \frac{1 \times 100}{50} = 98$ points ; sa performance est meilleure.

b) Finales et Coupes esf :

Il sera établi un classement individuel par catégorie.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations concernant les participants doivent être faites lors du 1^{er} comité de course, la veille des épreuves de qualification.

RÈGLEMENT DU SLALOM PARALLÈLE DE L'ÉTOILE D'OR EN APPLICATION DU RÈGLEMENT FFS

Art. 1 : participeront au slalom parallèle selon le nombre des participants :

- Pour chaque catégorie,
- 4, 8, 16 ou 32 compétiteurs
- Exemple pour 16 compétiteurs : les 4 premiers de la 1^{ère} manche, les 4 premiers de la 2^e manche et les 8 au total des 2 manches.

Art. 2 : Lorsque les courses se courent en deux manches, ce sont les écarts de temps à l'arrivée qui déterminent le vainqueur.

Art. 3 : si au cours d'une manche un concurrent chute ou est disqualifié, il lui sera imputé une pénalité établie par la commission technique de l'Étoile d'Or.

Art. 4 : au cours de la première manche, l'écart de temps maximum sera ramené à la valeur de la pénalité, celle-ci étant déterminée par le jury de compétition.

Art. 5 : En cas de chute ou de sortie de tracé, le concurrent sera éliminé. Si les deux concurrents chutent, c'est celui qui a chuté le plus près de l'arrivée qui sera déclaré gagnant.

Art. 6 : si un concurrent en gêne un autre, soit en chutant, soit en s'intercalant dans son parcours, il sera éliminé.

Art. 7 : tout coureur qui ne se présentera pas à l'appel de son nom lors du départ sera éliminé.

Art. 8 : toute réclamation devra être faite sur le champ.

Art. 9 : les dossards pour le slalom parallèle sont attribués en fonction du classement aux slaloms géants.

QUALIFICATION À LA FINALE DU COQ D'OR

U14 Sont sélectionnés :

- les qualifiés pour le slalom parallèle
- les premiers de la Coupe des Partenaires

U12 Sont sélectionnés :

- les qualifiés pour le slalom parallèle
- les premiers de la Coupe des Partenaires

La possession de la licence Club ESF ou FFS en cours de validité est recommandée pour les qualifiés participant au SKIOPEN COQ D'OR.